



L'INSTITUT *de* STATISTIQUE DE L'UNESCO

STRATÉGIE À MOYEN TERME 2008 – 2013



Publié par :

Institut de statistique de l'UNESCO

C.P. 6128, Succursale Centre-Ville
Montréal, Québec H3C 3J7
Canada

Tél. : (1 514) 343-6880

Fax : (1 514) 343-5740

Courriel : information@uis.unesco.org

<http://www.uis.unesco.org>

Conception : JCNicholls Design – www.jcnicholls.com

Impression : Transcontinental Metrolitho

Références photos : ©UNESCO/N. Burke

Ref. : UIS/INS/07-01

ISBN : 978-92-9189-051-4

©UNESCO-UIS 2007



STRATÉGIE À MOYEN TERME

2008 – 2013

Avant-propos

C'est un honneur de présenter la deuxième Stratégie à moyen terme de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU). Cette Stratégie met en lumière le rôle capital des statistiques dans l'élaboration de politiques avisées et la nécessité de transparence et de responsabilisation pour permettre aux citoyens de prendre activement part à la détermination de l'avenir de leur société. L'UNESCO en a reconnu toute la portée par la création de l'ISU en 1999 et par le soutien continu à ses programmes.

L'enjeu consiste à jeter des bases solides permettant à l'Institut de fournir des services de statistiques de grande qualité dans tous les domaines de compétence de l'UNESCO – l'éducation, la science et la technologie, les sciences sociales, la culture et la communication. Malgré les risques implicites, l'Institut a réussi à satisfaire nombre des attentes placées en lui et le dévouement du personnel a permis bien des réalisations, comme l'atteste la récente évaluation externe du travail de l'ISU.

Le moment est à présent venu pour l'Institut de consolider les acquis et de réévaluer sa position et ses objectifs stratégiques. Nous devons maintenir une approche mesurée et systématique de l'orientation stratégique du programme de l'Institut et évoluer vers une structure plus intégrée. Dans ce contexte, il est opportun de procéder à une révision de la Stratégie à moyen terme de l'Institut.

Je souhaiterais saisir l'occasion qui m'est donnée de remercier la Présidente du Conseil d'administration de l'ISU, Mme Heli Jeskanen-Sundström, les membres du Conseil, le personnel de l'ISU et les nombreux partenaires de l'UNESCO qui ont apporté leurs précieuses contributions au développement des activités de l'Institut et à l'élaboration de sa stratégie à moyen terme.



Hendrik van der Pol
Directeur
Institut de statistique de l'UNESCO

Sommaire

	Page
Chapitre I. Introduction	4
Statistiques internationales dans un monde en évolution	4
Priorités de l'UNESCO	6
Chapitre II. La mission de l'ISU	7
Axe d'action programmatique n° 1 :	
Rôle de dépositaire de données transnationales	8
Axe d'action programmatique n° 2 :	
Élaboration de méthodologies et de normes appropriées	12
Axe d'action programmatique n° 3 :	
Renforcement des capacités de collecte et d'utilisation des statistiques	15
Axe d'action programmatique n° 4 :	
Analyse et suivi des données transnationales	18
Suivi du programme l'Éducation pour Tous (EPT)	20
Chapitre III. Les priorités de l'ISU pour la période 2008 à 2013	22
Priorité n° 1 : Améliorer la qualité des données	22
Priorité n° 2 : Renforcer les statistiques et les indicateurs sur les résultats de l'apprentissage.....	23
Priorité n° 3 : Renforcer les statistiques sur la science, la culture et la communication	25
Chapitre IV. Ressources humaines, financières et matérielles	28
Gestion des ressources humaines	28
Ressources financières	29
Appendice I. Priorités par axe d'action et secteur	31

Statistiques internationales dans un monde en évolution

Le présent document énonce la deuxième Stratégie à moyen terme de l'ISU.¹ Depuis sa création, il y a dix ans, l'Institut a multiplié les réalisations et a été témoin de nombreuses évolutions des statistiques internationales. Les sommets mondiaux sur l'Éducation pour Tous (EPT), les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le développement durable et la société de l'information ont fixé de nouveaux objectifs internationaux. L'Institut s'est rapidement forgé une solide réputation dans le domaine des statistiques de l'éducation et poursuit actuellement de nouvelles initiatives dans les autres domaines du mandat de l'UNESCO.

Les quatre axes d'action et les priorités énoncés dans la présente stratégie visent tous à améliorer les statistiques internationales dans les domaines de

Depuis 2001, le *Rapport mondial de suivi sur l'EPT*, le *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale, le *Rapport sur le Développement humain du PNUD* et la *Situation des enfants dans le monde* de l'UNICEF, restent d'importants véhicules de communication des données de l'ISU sur l'éducation.

compétence de l'UNESCO et à répondre aux besoins des États membres en offrant conseils et soutien aux instituts nationaux de statistique. La demande de statistiques de qualité s'est accrue nettement depuis la création de l'ISU, que ce soit au niveau international pour permettre de suivre les progrès sur la voie du développement, ou au niveau national pour soutenir les analyses comparatives et les politiques fondées sur des éléments factuels. Par conséquent, l'Institut se concentrera sur l'amélioration des divers aspects de la qualité des données, tout en étendant la gamme et la couverture des statistiques sur les résultats de l'apprentissage et au sein des domaines plus larges de la science, de la culture et de la communication.

L'ISU dispose de nombreux véhicules de transmission de ses données sur l'éducation, notamment le *Rapport mondial de suivi sur l'EPT*, le *Rapport sur le développement dans le monde* (et la base de données des *Indicateurs du développement dans le monde*) de la Banque mondiale, le *Rapport sur le Développement humain du PNUD*, la *Situation des enfants dans le monde* de l'UNICEF et d'autres encore. Jadis restreinte à la priorité de l'éducation fondamentale, la politique internationale de l'éducation a commencé à étudier la contribution de l'enseignement secondaire et supérieur au développement. L'attention accordée

¹ Pour la première Stratégie à moyen terme, voir ISU (2001). *Stratégie à moyen terme 2002-2007*.

à l'enseignement supérieur s'étend aussi aux domaines de la science et de la recherche où se dessine un intérêt nouveau pour le rôle des nouvelles technologies dans la résolution des problèmes de développement. Pour faire face à ces tendances, l'ISU devra perfectionner les cadres comparatifs et les méthodologies d'élaboration d'indicateurs actuels et en créer de nouveaux afin de mieux suivre et étayer les politiques relatives aux programmes d'éducation post-scolaires.

Les décideurs politiques internationaux et nationaux s'intéressent de plus en plus aux larges domaines des résultats de l'apprentissage. Jadis, l'attention se portait en priorité sur les intrants des systèmes d'éducation, tels que le nombre d'enseignants qualifiés ou les installations disponibles dans les écoles. Aujourd'hui, les responsables politiques recherchent par exemple des mesures probantes de la qualité et de l'équité des systèmes d'éducation. Les résultats de l'apprentissage peuvent aussi révéler le potentiel de capital humain pour le développement ainsi que les rendements des investissements dans l'éducation. L'ISU a commencé à relever ce défi mais va considérablement renforcer ces efforts. Dans les six prochaines années, la mesure internationale des résultats de l'apprentissage sera une priorité majeure. Un marché mondial de personnel hautement qualifié se fait jour, ce qui génère un intérêt croissant pour des mesures de la mobilité internationale. Cette



La force d'un institut
de statistique réside dans
la confiance qu'ont les utilisateurs
dans la qualité de ses données.

évolution est également liée aux « sociétés de la connaissance » qui constituent une autre priorité de l'UNESCO. Pour soutenir ces changements, l'ISU continuera à promouvoir la mesure de la mobilité et la transmission des connaissances par les anciennes et les nouvelles technologies.

La force d'un institut de statistique réside dans la confiance qu'ont les utilisateurs dans la qualité de ses données. Dans tous ses domaines d'activité, l'ISU cherchera à améliorer la qualité des données et à présenter ces données en produits prêts à l'emploi et accessibles tant pour les institutions nationales que pour les non-spécialistes. L'élaboration d'outils statistiques, de normes de données et une meilleure coordination entre agences internationales sont autant de moyens prometteurs d'accroître la pertinence, l'opportunité, la comparativité et la cohérence des données.

Priorités de l'UNESCO

L'ISU s'emploie à servir les objectifs des programmes généraux et stratégiques de l'UNESCO.

ÉNONCÉ DE MISSION				
En tant qu'institution spécialisée du système des Nations Unies, l'UNESCO contribue à l'édification de la paix, à la réduction de la pauvreté, au développement durable et au dialogue interculturel par l'éducation, les sciences, la culture, la communication et l'information.				
Objectifs primordiaux				
Assurer une éducation de qualité pour tous	Mobiliser le savoir et la politique scientifiques au service du développement durable	Faire face aux nouveaux défis d'ordre éthique	Promouvoir la diversité culturelle et le dialogue interculturel	Édifier des sociétés du savoir inclusives grâce à l'information et la communication
Objectifs stratégiques de programme				
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le rôle de chef de file et de coordination à l'échelle mondiale de l'Éducation pour tous joué par l'UNESCO et soutenir le leadership national en faveur de l'EPT. - Encourager une éducation de qualité pour tous de l'accès au succès dans la poursuite du développement durable. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre le savoir scientifique au service de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles. - Encourager l'élaboration de politiques et le renforcement des capacités dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation en mettant particulièrement l'accent sur les sciences fondamentales et l'énergie. - Contribuer à la préparation et à la mitigation en cas de catastrophe. 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir des principes, des pratiques et des normes éthiques utiles pour le développement scientifique et technologique. - Renforcer les liens entre la recherche et les politiques dans le domaine des transformations sociales afin de contribuer au bien-être de l'être humain et d'accroître l'égalité. - Suivre les problèmes nouveaux et cruciaux d'éthique et de société. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la contribution de la culture au développement durable. - Démontrer l'importance des échanges et du dialogue entre les cultures pour la cohésion sociale, la réconciliation et la paix. - Protéger et valoriser le patrimoine culturel de manière durable. 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'accès universel à l'information et au savoir. - Promouvoir des médias et des infrastructures pluralistes, libres et indépendants.
Objectif pluridisciplinaire				
Soutien, dans les domaines de compétence de l'UNESCO, aux pays en situation de post-conflit et de catastrophe				
Priorités de l'UNESCO				
1. Afrique 2. Égalité entre les sexes				

La mission de l'ISU

L'ISU a été créé, dans le cadre des stratégies de l'UNESCO, pour promouvoir la culture d'une politique reposant sur des éléments factuels, tant au niveau national qu'international, par la collecte et l'exploitation de données récentes et de grande qualité dans les domaines de l'éducation, de la science et de la technologie, de la culture et de la communication.

La mission de l'Institut a été définie dans ses statuts dans le contexte du mandat général assigné à l'UNESCO, à savoir, de contribuer au développement et au partage du savoir et à la libre circulation des idées. L'ISU a pour mission de fournir des informations statistiques en vue de faciliter la prise de décisions dans les États membres et les organisations internationales et de favoriser le débat démocratique sur les questions qui relèvent de la compétence de l'UNESCO. À cette fin, l'ISU se doit de faire appel aux critères professionnels les plus exigeants et à la plus grande indépendance intellectuelle dans la collecte et l'analyse des données. Afin de s'acquitter

« L'UNESCO prêtera son concours pour aider les États membres à formuler des politiques fondées sur des éléments factuels – aux niveaux national, régional et international – sur la base d'informations crédibles, grâce à la collecte et à l'utilisation de données dans tous ses domaines de compétence, la coordination des échanges de données étant assurée par l'Institut de statistique de l'UNESCO. »

Stratégie à moyen terme 2008-2013 de l'UNESCO

de cette mission avec succès, l'ISU doit veiller à la convergence des quatre grands domaines d'action suivants : i) la collecte et la tenue à jour de statistiques internationales qui illustrent l'évolution des politiques et qui sont fiables, comparables au niveau international, solides et susceptibles d'être collectées ; ii) l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles normes, classifications, méthodologies ainsi que de nouveaux indicateurs et autres éléments statistiques ; iii) le renforcement des capacités statistiques et analytiques des États membres ; et iv) la fourniture de services d'analyse dans le contexte de la mission de l'Institut.

Conformément à ses statuts, l'ISU est au service des États membres et de l'UNESCO par le biais de son programme de travail directeur. L'Institut répond également, sous réserve de dispositions financières appropriées, aux besoins des autres organisations nationales et internationales. À cet effet, l'ISU cherchera à renforcer ses dispositifs de partenariats avec les institutions nationales, sous-régionales et régionales et avec les organisations internationales au sein du système des Nations Unies et en dehors de celui-ci. Conformément aux priorités de l'UNESCO, l'ISU prêtera une attention spéciale aux statistiques à recueillir dans les États membres de l'UNESCO en Afrique subsaharienne, dans les pays les moins développés et les petits États insulaires, sur l'égalité entre les sexes ainsi que sur les interventions ciblant la jeunesse. Il se concentrera aussi sur les grands thèmes étroitement liés à la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO.

Les axes d'action programmatique

Pour mener à bien sa mission, l'ISU s'est fixé quatre axes d'action programmatiques (voir ci-dessous). Dans cet objectif, l'ISU cherchera à faire participer aussi bien les producteurs que les utilisateurs de statistiques dans les pays et organisations internationales afin de contribuer à la sélection de l'information dont ils ont besoin dans l'élaboration de politiques et à la définition des axes prioritaires, et cherchera également à apporter son aide dans le développement et la réalisation de ces projets. L'accent sera mis sur la création de réseaux d'experts pour chacun des principaux domaines d'action de l'UNESCO. Ces réseaux partageront les expériences et les bonnes pratiques en rapport avec la collecte et l'utilisation des données et aideront l'ISU à mettre au point et à appliquer les nouvelles méthodologies dans le souci d'améliorer la comparabilité, la fiabilité et la validité au plan international des statistiques et indicateurs qui en seront issus. Des liens étroits avec les producteurs et utilisateurs de données dans les pays seront maintenus de manière à assurer que le programme de l'ISU réponde aux besoins, actuels et à venir, d'informations sur les politiques, et tienne entièrement compte de la situation et des capacités actuelles de chaque pays.

Axe d'action programmatique n° 1 : Rôle de dépositaire de données transnationales

Il est urgent d'améliorer la qualité des statistiques transnationales utilisées pour suivre les progrès sur la voie

L'ISU mènera de larges consultations au sein de l'UNESCO et auprès d'autres utilisateurs de statistiques transnationales afin de s'assurer qu'il recueille régulièrement les données clés requises.

de la réalisation des objectifs internationaux et pour répondre à l'évolution des exigences en matière de politique. Il s'agit ici d'une priorité majeure pour l'ISU pour la période 2008-2013.

Partenariat et coopération

L'ISU mènera une large consultation au sein de l'UNESCO mais également auprès d'autres utilisateurs de données transnationales (Nations Unies et autres organisations internationales, responsables politiques au plan national, chercheurs, ONG) afin de s'assurer que les collectes régulières tiennent compte des données fondamentales nécessaires pour la compréhension des changements qui interviennent au fil du temps dans les domaines de compétence de l'UNESCO et, en particulier, qu'elles englobent les données nécessaires au suivi des progrès accomplis dans la poursuite des objectifs arrêtés au niveau international. Les relations avec les décideurs seront renforcées en collaboration avec les bureaux hors Siège de l'UNESCO, afin de les consulter sur les nouvelles

politiques, les normes statistiques, les méthodes de travail et les bonnes pratiques, ce qui les aidera à mieux répondre aux questions statistiques de l'ISU.

L'ISU, par le biais de ses Conseillers régionaux, conclura des partenariats stratégiques avec les autorités nationales chargées de la collecte de données afin de s'assurer que ces autorités soient capables de produire des données de grande qualité pour les comptes rendus nationaux et internationaux. Le réseau régional de l'ISU sera renforcé pour remplir ce rôle avec plus d'efficacité. Les réseaux de statisticiens nationaux travaillant sur des questions analogues bénéficieront du concours du personnel de l'ISU de sorte que soit assuré le partage des expériences utiles. De nombreuses activités de l'ISU seront menées en étroite collaboration avec les bureaux régionaux de l'UNESCO et tireront profit des réseaux et groupes régionaux existants.

Examen des sources et de la qualité des données

De nouvelles enquêtes statistiques internationales dans les domaines d'activités de l'UNESCO seront conçues et menées pour recueillir un plus grand nombre de données utiles à la prise de décision et pour améliorer la qualité de l'information et des données contextuelles correspondantes.

L'ISU exploitera davantage les données pertinentes provenant de sources complémentaires afin d'éviter les doublons dans la collecte de données, de tirer un meilleur profit du fonds de données déjà recueillies,

et d'améliorer, par la triangulation, la couverture des données et leur qualité. L'ISU développera de même de nouvelles voies de collecte de données telles que les recensements démographiques et les enquêtes par sondage, en coopération avec les États membres et les organisations effectuant ces collectes de données.

Les dispositifs garantissant la qualité des données au sein de l'ISU seront améliorés et intégrés dans les opérations régulières de traitement, notamment concernant les métadonnées, et des principes directeurs relatifs aux bonnes pratiques seront élaborés de manière à assurer la transparence des processus de qualité.

L'ISU jouera un rôle majeur au sein du réseau international d'agences productrices de données par le biais de la Commission de statistique de l'ONU et des organes compétents du Comité administratif de coordination afin d'éliminer les duplications de collecte de données et de coordonner les domaines relevant du mandat de l'UNESCO au sein du système statistique international. L'Institut servira de centre de coordination au sein de l'UNESCO pour la collecte des données statistiques et pour la communication des besoins statistiques de l'UNESCO à d'autres agences du forum international.

Accès aux données et aux métadonnées

L'enjeu est de promouvoir une utilisation avisée des données transnationales par un large public. À cet effet, l'ISU s'attellera à perfectionner en l'élargissant, le système

de diffusion de données, par le biais d'Internet et d'autres moyens électroniques selon les besoins, tout en veillant à ce que les utilisateurs qui n'ont pas accès à ces services puissent accéder à ces banques de données.

La qualité des données est une préoccupation cruciale et complexe. En effet, pour assurer une prise de décisions efficace, il faut étudier de nombreuses facettes de la qualité des données. C'est pourquoi l'ISU adoptera une politique globale d'amélioration liée aux exigences des divers utilisateurs et programmes de données. Il est crucial d'accélérer la publication de statistiques sur l'éducation. Or, une telle accélération se heurte principalement aux cycles de travaux qui régissent le travail de vérification des indicateurs et d'estimation

des données selon des dates spécifiques de publication, indépendamment des dates de réception des données. Dès lors, l'ISU introduira le concept de collecte et de production de données en continu pour l'éducation, ce qui instaurera un fort incitant interne à réduire le temps de traitement. Ce système exploitera aussi le potentiel de certains pays de publier leurs données plus tôt que par le passé.

Pour les collectes de données dans les domaines de la science, de la communication et de la culture, l'amélioration de la qualité des données dépend davantage de l'élaboration de normes, de leur application au sein des pays ainsi que de la constitution et de la diffusion d'indicateurs spécifiques aux politiques. Alors que des définitions sont bien établies pour l'essentiel des statistiques diffusées dans la presse écrite et parlée, l'ISU se concentrera sur la définition des services des médias en ligne. Le développement de services d'information en ligne a entraîné une grande désaffection vis-à-vis de la presse écrite. L'ISU tient à surveiller cette tendance pour aider les décideurs politiques à s'assurer que les informations publiques restent à la disposition des citoyens dans toutes les communautés.

La qualité des données est d'une importance capitale et l'ISU adoptera une politique globale pour l'améliorer.



Résultats escomptés

- Amélioration de la base de données statistiques de l'ISU en matière de contenu et de qualité des données, mise au point de métadonnées appropriées et amélioration de l'accès des utilisateurs et de l'utilisation des données, qu'il s'agisse de données récentes ou recueillies par le passé, dans le souci d'éclairer la formulation et l'évaluation des politiques.
- Amélioration de la communication et de la collaboration parmi les producteurs et les utilisateurs de données et entre ceux-ci et l'ISU, des États membres et des organisations partenaires par la constitution de réseaux (ou l'activation de réseaux existants), l'organisation d'ateliers annuels, un recours accru aux technologies de l'information et de la communication et l'amélioration des méthodes de consultation.
- Pertinence accrue de l'information utile à l'élaboration des politiques et à la prise de décisions grâce à la conduite de nouvelles enquêtes statistiques internationales avec des instruments et des méthodologies plus perfectionnés, en vue de recueillir des données plus complètes, plus fiables et plus récentes relatives aux domaines de compétence de l'UNESCO.
- Amélioration de la coordination et de la complémentarité avec d'autres organisations internationales et organismes de statistique en ce qui concerne la collecte et la diffusion de données transnationales en vue d'accroître l'offre globale de statistiques.
- Publication de métadonnées et de normes de qualité afin de mieux informer les États membres, les organisations internationales et autres clients sur les méthodes de compilation de données utilisées par l'ISU.
- Partenariats renforcés avec d'autres organisations, réseaux nationaux, ONG, chercheurs et la société civile en vue de faciliter la mise en commun des statistiques, indicateurs, bonnes pratiques et informations connexes.
- Accélération de la transmission de données grâce à une normalisation de la conception des enquêtes, à la clarification des définitions et à la convivialité des interfaces des questionnaires, ainsi qu'à un système de collecte et de publication de données en continu.
- Mise en œuvre de collectes de données régulières dans les domaines de la culture et de l'utilisation des TIC dans l'éducation.
- Transmissions à l'ISU de données de grande qualité plus complètes, aux fins des processus internationaux de suivi et de compte rendu.

Axe d'action programmatique n° 2 : Élaboration de méthodologies et de normes appropriées

Il est essentiel, pour recueillir des données aux plans national, régional et international, qu'on s'appuie sur une méthodologie solide et des normes de qualité. Il incombe à l'ISU de conseiller les États membres sur la façon d'assurer le suivi des domaines relevant de la mission de l'UNESCO, en utilisant les normes internationales basées sur les meilleures pratiques en matière de définition des concepts et de détermination des indicateurs. Des normes et classifications statistiques solides permettront aux pays de baser leurs mesures sur des définitions et une terminologie clairement acceptées qui rendront possibles les comparaisons internationales. L'ISU doit aussi utiliser les techniques et méthodologies statistiques les plus récentes tout en aidant les États membres à adopter les bonnes pratiques concernant, par exemple, les méthodologies de mesure de l'alphabétisation ou des résultats de l'apprentissage.

Il incombe à l'ISU d'assurer conseils et suivi dans les domaines relevant de la mission de l'UNESCO en utilisant les normes internationales applicables aux définitions et aux indicateurs.

Normes internationales

Des normes claires et bien définies constituent le cadre qui permet de comparer les données dans les forums statistiques nationaux et internationaux. L'ISU a pour mission d'établir ces normes de qualité et doit dès lors garantir que les données qui lui sont transmises sont conformes aux définitions internationales en vigueur et sont classées de façon systématique.

L'ISU renforcera l'application des normes de collecte de données internationales dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication. Des orientations complémentaires seront adressées aux États membres pour les sensibiliser aux normes actuelles et améliorer leur compréhension de ces normes. L'ISU fournira une formation en qualité des données internationales par le biais d'ateliers régionaux et de missions dans des pays clés. Il renforcera et élargira aussi l'actuelle *Classification internationale type de l'éducation* (CITE) datant de 1997, par le biais de lignes directrices sur la mise en œuvre, afin de permettre une comparaison plus précise des programmes d'éducation.

Il sollicitera le concours de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), d'Eurostat et d'autres partenaires internationaux afin d'assurer la couverture la plus large possible des normes statistiques et leur application cohérente dans tous les pays du monde. Le dialogue avec des pays et organisations sur l'application des normes statistiques actuelles aidera l'ISU à comprendre les problèmes au niveau national et à améliorer le système international de classification.

La mise en œuvre sera aussi un objectif majeur du travail de classification en science et technologie. L'ISU entreprendra une analyse plus détaillée de la façon dont les manuels de l'OCDE sur la R-D (*Frascati*) et l'innovation (*Oslo*) sont appliqués dans les pays en développement, afin d'améliorer la comparabilité de leurs données sur la science par l'introduction de principes appropriés d'ajustement des normes de l'OCDE.

L'ISU s'attachera aussi à réviser le *Cadre de l'UNESCO pour les statistiques culturelles* afin de présenter un modèle général pour la publication de statistiques culturelles, comparables au niveau international, en tenant compte des points de vue des États membres, d'organisations internationales et d'autres agences représentant divers intérêts sectoriels. Cette norme révisée soutiendra le développement de la politique de l'UNESCO sur la diversité culturelle et le patrimoine tout en indiquant aux États membres comment lier la culture aux objectifs de développement. Elle tiendra dûment compte des diverses approches nationales de la culture, autorisant une certaine souplesse dans son application. De nouvelles normes seront aussi introduites pour couvrir la culture de l'information et les médias numériques², dans le but de soutenir le programme Information pour tous de l'UNESCO et le suivi du Sommet mondial sur la Société de l'Information. Elles nécessiteront la formulation de nouvelles définitions, en concertation avec les experts et les États membres.

L'ISU veillera à ce que les normes de l'UNESCO soient incorporées dans d'autres initiatives internationales et contribuera à la révision de normes internationales sous l'égide de la Division de Statistique des Nations Unies (UNSTAT), de l'Organisation internationale du Travail (OIT), de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et d'autres agences. Cette approche permettra de générer un ensemble plus cohérent de normes de l'UNESCO, pleinement représentées dans le forum statistique international.

Développement méthodologique

Les données devront être recueillies et analysées à l'aide des techniques statistiques avancées. L'ISU continuera à élaborer ses projets méthodologiques sur les résultats de l'apprentissage : le Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation (LAMP) et l'Évaluation des résultats de l'apprentissage (ALO). Dans le cas de l'ALO, l'ISU s'appuiera sur les bonnes pratiques actuelles et sur des partenariats internationaux pour mieux coordonner l'approche de l'évaluation internationale réalisée en milieu scolaire.

Il convient de souligner que le LAMP est la première priorité de l'ISU pour mesurer l'alphabétisation des adultes et que ce programme illustre la nécessité d'adapter les méthodologies afin de refléter les modifications des objectifs stratégiques. Le LAMP est conçu pour répondre à une définition contextuelle large de l'alphabétisation, qui place ces compétences dans un continuum. Il implique une nouvelle évaluation psychométrique des composantes de

² Comprenant des services tels que les journaux en ligne et la radio.

l'alphabétisation, telles que la capacité de reconnaître une lettre seule ou de prononcer une syllabe. Pendant la période 2008-2013, l'ISU tentera de développer les expériences menées dans des pays pilotes afin d'étendre le projet à plus de pays et de transformer le LAMP en une norme mondiale testée de façon approfondie et utilisée dans les comptes rendus internationaux.

En plus d'utiliser des méthodologies spécifiques de pointe, il est aussi important que les processus internes répondent à des normes rigoureuses. Aussi le travail méthodologique inclura-t-il des procédures d'imputation des données manquantes et d'établissement de projections. Les méthodes statistiques et techniques utilisées au sein de l'ISU pour le traitement, l'analyse et la diffusion des données seront évaluées en vue de l'élaboration d'un plan d'action destiné à les actualiser. Au cours de ce processus de révision, les méthodes seront entièrement documentées pour des raisons d'assurance de la qualité et de transparence.

Vu la disponibilité de ressources à l'UNESCO et la capacité statistique des agences nationales, l'ISU devra toujours classer par ordre de priorité les demandes de nouvelles statistiques et enquêtes. Il mobilisera le soutien et l'apport spécialisé de pays, agences et institutions intéressés par l'élaboration de nouvelles méthodologies, leur essai en version pilote, leur diffusion et leur mise en œuvre. Ce processus garantira en outre que les nouvelles méthodologies répondent aux besoins tant des partenaires internationaux que des États membres.

Résultats escomptés

- Nouvelles classifications et définitions internationales de concepts majeurs pour les médias numériques et la culture de l'information, produites en collaboration avec les partenaires et les États membres.
- Renforcement de la coopération avec les secteurs de programme de l'UNESCO, les États membres et les organisations partenaires en vue de cerner les nouveaux besoins d'informations en matière de politiques, d'affiner les indicateurs existants et de mettre au point de nouveaux indicateurs pour suivre les axes de développement concernant l'EPT, les OMD et le Sommet mondial sur la Société de l'Information (SMSI).
- Amélioration des classifications et normes statistiques internationales concernant l'éducation, la culture, la communication, la science et la technologie, y compris leur extension et révision pour couvrir de nouvelles priorités de politique dans les domaines de l'éducation et de la communication, et publication de lignes directrices opérationnelles pour améliorer la collecte de données sur la R-D, l'innovation et l'éducation.
- Publication de classifications statistiques internationales révisées pour la culture et révision en cours de telles classifications pour l'éducation afin de rendre les statistiques internationales plus claires et plus transparentes, d'améliorer la compréhension du

traitement des données nationales et internationales par l'ISU et d'assurer à ce dernier une transmission de données plus comparables et de meilleure qualité à l'ISU.

- Application et diffusion par l'ISU de méthodologies analytiques efficaces et actualisées en tant que contribution directe à l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des données.
- L'intégration des classifications et normes de l'ISU dans les publications de normes statistiques d'autres agences rendra le forum statistique international plus cohérent, assurera une application plus large des normes de l'ISU dans les programmes statistiques nationaux et augmentera la quantité de données sur l'éducation, la science, la culture et la communication qui soient comparables à l'échelle internationale.
- Élaboration de nouveaux indicateurs statistiques internationaux pour mesurer les nouveaux enjeux et tendances de la politique sur la base des besoins des États membres et de la communauté internationale.

Axe d'action programmatique n° 3 : Renforcement des capacités de collecte et de l'utilisation des statistiques

Pour que les statistiques puissent étayer le processus d'élaboration de politiques fondées sur des éléments factuels, il faut que des données de qualité soient disponibles et que les ministères et organes

gouvernementaux concernés soient en mesure d'analyser les données aux fins de l'élaboration des politiques. Pour améliorer les données recueillies par l'ISU, il est donc nécessaire de collaborer avec les pays dans ces domaines. Les efforts effectifs de renforcement des capacités statistiques nationales doivent se concentrer à la fois sur la formation des individus et sur les aspects institutionnels de la collecte et de l'utilisation des données. L'aide technique accordée aux statisticiens et planificateurs nationaux doit répondre aux besoins immédiats de ces derniers et tenir compte de leur situation, et aussi garantir la pérennité de la production statistique.

Partenariats en faveur du renforcement des capacités

L'ISU cherchera à aider les pays à améliorer leurs capacités de collecte, de traitement, de contrôle de la qualité, d'analyse et de diffusion des données grâce à la formation et à d'autres formes d'aide, ainsi qu'à collaborer avec d'autres entités de l'UNESCO – surtout avec les bureaux régionaux et les bureaux multipays, les instituts et entités statistiques régionales de l'UNESCO – en vue de fournir une aide à la fois efficace et peu onéreuse. Une telle assistance exploitera la connaissance qu'ont l'ISU et les partenaires des points forts et faibles des systèmes statistiques nationaux et sera étroitement liée à l'application de méthodologies appropriées, de normes statistiques internationales, d'indicateurs pertinents et d'une analyse transnationale. Le réseau régional de conseillers statistiques de l'ISU jouera un rôle actif dans tous les aspects de ce travail.

Une stratégie de renforcement des capacités statistiques sera élaborée en coopération avec les secteurs du programme de l'UNESCO et les organisations partenaires. Des partenariats actifs pour le renforcement des capacités statistiques nationales en matière d'évaluation de la qualité des données, d'identification et d'évaluation des projets seront mis en place avec les contacts adéquats. Dans le processus multisectoriel et inter-organisations d'évaluation des pays et de programmation (tel que la Programmation commune entre les organisations des Nations Unies), l'ISU contribuera, si les ressources le permettent, à soutenir l'analyse sectorielle et les réformes de politique, en mettant en particulier l'accent sur le renforcement des capacités statistiques nationales dans les domaines de compétence de l'UNESCO. Cette stratégie tiendra compte de l'initiative inter-agence, le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21), afin de garantir l'absence de duplications inutiles.

En Afrique où les défis à relever restent les plus grands, l'ISU nouera des partenariats plus forts avec les réseaux régionaux et les instituts de formation en

En Afrique où les défis à relever restent les plus grands, l'ISU nouera des partenariats plus forts avec les réseaux régionaux et les instituts de formation en vue de promouvoir et de favoriser les bonnes pratiques dans le domaine des statistiques.

vue de promouvoir et de favoriser les bonnes pratiques dans le domaine des statistiques. Pour l'éducation, les partenaires principaux seront le Groupe de travail sur les statistiques de l'éducation de l'ADEA, l'Union africaine et AFRISTAT. En sciences, l'ISU soutiendra la stratégie de la CMAST du NEPAD pour constituer un observatoire et des indicateurs statistiques ; en communication, il soutiendra la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique dans le Partenariat sur la mesure des TIC pour le développement.

Le soutien de l'ISU au niveau national se concentrera en général sur des fonctions de conseil et d'assistance technique tandis que tout projet à haute intensité de main-d'œuvre ou de capital qui serait requis sera de préférence sous-traité à des entités présentant un avantage comparatif. Dans de tels cas, le soutien au renforcement des capacités offert par l'ISU visera principalement à garantir la qualité de la mise en œuvre du projet afin que celui-ci soit conforme aux normes internes.

En raison des besoins considérables, le plus important est que l'ISU travaille en étroit partenariat avec d'autres organisations de développement internationales et bilatérales pour garantir, de manière plus cohérente, des sources de financement pluriannuelles et stables. L'ISU organisera également des campagnes pour sensibiliser les dirigeants et les décideurs à l'importance des statistiques dans les domaines de compétence de l'UNESCO et au rapport entre ces dernières et d'autres aspects du développement, ainsi qu'aux engagements nationaux pris en faveur du renforcement des capacités statistiques.

Formation

Dans la mesure du possible, l'aide au renforcement des capacités statistiques par la formation sera fournie soit dans le contexte des ateliers réguliers de l'ISU ou en tant que partie intégrante de l'initiative de renforcement des capacités à l'échelle de l'UNESCO. Instituts et autres institutions régionales pertinentes de formation serviront aussi de véhicules à ces initiatives.

Des guides et manuels techniques opérationnels contenant des études de cas et des exemples pratiques seront publiés afin de présenter dans leurs grandes lignes les nouveaux concepts en matière de statistiques, d'indicateurs et de méthodes associées, ainsi que des meilleures pratiques statistiques nationales. Certains de ces manuels peuvent également décrire des stratégies de remplacement indiquant aux statisticiens nationaux la marche à suivre pour choisir de manière appropriée les méthodologies à appliquer dans tel ou tel cas. Ces manuels seront largement diffusés aux fins de formation et serviront également de références pour l'établissement de statistiques et d'indicateurs au niveau national. Une aide sera apportée aux statisticiens pour qu'ils établissent eux-mêmes des codes de bonne pratique qui, sur la base des Principes fondamentaux de la statistique officielle adoptés par les Nations Unies, les aideront à respecter l'intégrité professionnelle dans leur travail.

Résultats escomptés

- Élaboration par l'UNESCO d'une stratégie cohérente de renforcement des capacités statistiques destinée à servir de cadre aux activités menées en partenariat avec les secteurs de l'UNESCO et des organisations œuvrant dans le domaine du développement.
- Évaluation des besoins en information sur les politiques et des lacunes en matière de statistique, formulation de projets de développement statistique et intégration dans des projets de développement sectoriels d'éléments de renforcement des capacités statistiques dans les domaines d'activités de l'UNESCO.
- Consolidation de la coopération avec d'autres organisations de développement dans le domaine du renforcement des capacités statistiques.
- Élaboration et diffusion de guides et d'outils techniques destinés à servir d'instruments de formation et de référence pour la production de statistiques nationales.
- Améliorations des systèmes statistiques nationaux.
- Renforcement des réseaux de pays, d'experts et d'institutions en vue de l'échange des expériences et des meilleures pratiques et d'une aide mutuelle en matière de renforcement des capacités statistiques.

Axe d'action programmatique n° 4 : Analyse et suivi des données transnationales

Il est indispensable de disposer de statistiques et d'indicateurs pertinents et fiables pour concevoir et formuler des politiques viables, définir des objectifs appropriés et suivre les progrès de leur réalisation. Les statistiques sont très souvent sous-utilisées dans le processus de prise de décision. Il est essentiel que l'ISU joue un rôle de catalyseur dans la mise au point d'approches novatrices de l'analyse statistique et dans la diffusion de pratiques d'élaboration de politiques fondée sur les faits, en aidant les utilisateurs à mieux interpréter et utiliser les statistiques à l'appui de la prise de décision. Ces travaux d'analyse porteront principalement sur les données recueillies dans les domaines de compétence de l'UNESCO et sur leur rapport avec des questions plus générales telles que la lutte contre la pauvreté et le développement humain.

L'ISU doit jouer un rôle de catalyseur dans la mise au point d'approches novatrices de l'analyse statistique dans les domaines relevant de ses compétences et relier ces approches à des enjeux plus larges, tels que la réduction de la pauvreté et le développement humain.

Promotion de l'utilisation et de l'interprétation des données

La collecte de données étant coûteuse en argent et en temps, il est essentiel que l'ISU s'efforce d'assurer leur exploitation maximale. L'Institut travaillera en partenariat avec un large éventail d'autres chercheurs et utilisateurs de données afin d'analyser et d'interpréter les données transnationales. En outre, il publiera ponctuellement ses propres documents de référence en vue de fournir des analyses de données initiales et de donner un aperçu des données importantes.

L'ISU vise la distribution d'une gamme plus large de matériels statistiques destinés à des publics très variés et qui intègrent des analyses répondant aux besoins en matière d'élaboration de politiques aux plans international et national. Il est prévu que l'ISU réalise le plus gros des travaux d'analyse statistique affinée en partenariat avec le personnel d'autres entités de l'UNESCO – notamment secteurs, instituts et bureaux hors Siège. Il sera nécessaire d'élaborer un programme de recherche et d'analyse statistique à l'ISU et de constituer des réseaux et des partenariats avec des experts et des analystes des politiques au sein de l'UNESCO comme dans les institutions de recherche et autres organisations régionales et internationales. Un objectif fondamental est d'intégrer dans la base de données statistique de l'ISU des données puisées à d'autres sources afin d'apporter des éléments aux débats d'orientation politique. Des partenaires détenteurs de compétences particulières seront recherchés dans les milieux de l'enseignement et de la recherche ; la coopération avec les quatre universités sises à Montréal s'avérera particulièrement fructueuse à ce sujet.

L'ISU travaillera en étroite coopération avec des statisticiens et des chercheurs nationaux afin de les aider à analyser les données relatives à leur pays de manière comparative. Les enseignements tirés du projet sur les Indicateurs de l'éducation dans le monde pourront être particulièrement utiles pour ces activités. On examinera également la possibilité de permettre à des statisticiens et chercheurs d'étudier à l'ISU grâce à une bourse d'étude, et éventuellement de préparer un doctorat à l'une des universités de Montréal, ainsi que l'intérêt d'organiser tous les ans, à l'ISU, un cours d'été sur la comparaison des données.

Publications et communications

Dans le cadre de sa mission, l'ISU doit offrir des conseils professionnels et assurer la qualité des données statistiques des publications majeures de l'UNESCO dans tous les secteurs afin de garantir que la politique de l'UNESCO repose sur des données internationales fiables. L'Institut collaborera à des publications internationales majeures d'autres agences en fournissant une analyse tirée de ses bases de données. De plus, il publiera ses propres rapports pour attirer l'attention de la communauté internationale sur des questions de premier ordre.

Si nécessaire, les contributions de l'ISU comprendront une analyse des séries chronologiques et des projections en vue d'informer les décideurs sur les tendances et scénarios prévisibles. Ces publications seront particulièrement importantes pour mesurer les progrès engrangés dans la réalisation des ODM, de l'EPT, du SMSI et d'autres objectifs internationaux.

L'ISU élaborera une stratégie de communication pour s'assurer que ses publications sont adaptées aux publics concernés et reçoivent la diffusion la plus large possible.

Résultats escomptés

- Établissement et perfectionnement par l'ISU d'un programme de recherche et d'analyse statistique qui encourage la collaboration avec le personnel de l'UNESCO, les institutions de recherche et d'autres organismes d'analyse statistique concernant les questions de politiques.
- Analyse systématique de la qualité des données disponibles dans la base de données de l'ISU, ainsi que des données puisées dans diverses autres sources, notamment dans les recensements et les enquêtes démographiques, et vaste diffusion des résultats à l'appui de l'élaboration des politiques et du suivi de leur réalisation.
- Mise au point d'indicateurs statistiques plus pertinents et plus fiables pour un nombre croissant de pays dans le but de promouvoir une utilisation plus large et avisée des données statistiques par les décideurs et les membres de la société civile.
- Développement sensible des capacités de communication analytiques et statistiques parmi les États membres et dans les organisations et institutions partenaires.
- Amélioration de la politique nationale et internationale grâce à l'utilisation de données et d'analyses plus fiables, à un processus décisionnel avisé et à la responsabilité comptable.

Suivi du programme Éducation pour Tous (EPT)

L'ISU est l'organisme principal chargé de la collecte des données et des indicateurs nécessaires au suivi des objectifs de l'EPT et des aspects des ODM liés à l'éducation. Il a pour mission de recueillir, analyser et diffuser les informations à jour sur la situation de l'éducation dont les pays, les régions et la communauté internationale ont besoin pour suivre les progrès de la réalisation des objectifs de l'Éducation pour Tous. Ce travail sera incorporé et utilisé dans les tâches régionales de suivi et d'évaluation, surtout celles qui reposent sur les évaluations à mi-parcours de la décennie.

Lors du Forum mondial de Dakar sur l'éducation, les gouvernements et la communauté internationale ont reconnu que l'éducation est un droit de l'homme

Un des résultats escomptés de la coordination globale de l'Éducation pour tous par l'UNESCO est le « suivi régulier des progrès vers la réalisation des objectifs de l'EPT aux niveaux mondial, régional et national et leur utilisation en tant qu'intrants pour des politiques fondées sur des éléments factuels, menées par les États membres ».

Stratégie à moyen terme 2008-2013 de l'UNESCO

fondamental et se sont collectivement engagés à « faire en sorte que d'ici 2015 tous les enfants, notamment les filles et les enfants en difficulté ou issus de minorités ethniques, puissent accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité ». Les politiques éducatives sont essentielles pour réaliser ces objectifs. Des mécanismes de suivi seront nécessaires pour vérifier régulièrement si les objectifs ont été atteints et signaler les points faibles et les difficultés rencontrées. Les enseignements tirés des dix premières années du programme d'EPT ont fait ressortir de nombreux problèmes relatifs à la collecte de données ainsi qu'à l'analyse et la diffusion des statistiques et indicateurs nécessaires au suivi des progrès accomplis par les pays en faveur de l'accès universel à l'éducation de base. Une précipitation dans l'acquisition des données vers la fin de la période d'évaluation est inefficace, d'un intérêt limité et entraîne un gaspillage des ressources.

Le rôle de l'ISU est double : il doit fournir des données de qualité tout en améliorant le suivi des objectifs internationaux en matière d'éducation. L'Institut a déterminé les besoins prioritaires en termes de données à recueillir et d'indicateurs à utiliser et continuera à procéder à leur évaluation. Il garantit que ces besoins sont pris en compte de la manière la plus large qui soit, par le biais des collectes de données réalisées par l'Institut. L'identification de nouveaux indicateurs sera menée en collaboration étroite avec le Secteur de l'éducation et les organisations partenaires de l'EPT.

En effet, l'ISU est la principale source de données pour le Rapport annuel de l'EPT. De plus, il continuera à mettre au point de nouveaux indicateurs et cadres comparatifs pour mesurer avec une efficacité accrue les progrès sur la voie de l'EPT ainsi que des OMD liés à l'éducation.

L'évaluation courante doit porter essentiellement sur l'aide à apporter aux gouvernements dans l'élaboration, l'examen et la modification des politiques nationales afin d'assurer que les objectifs de l'EPT soient atteints dans tous les pays, et ce, dans les délais les plus brefs. Il sera nécessaire de mettre en place des systèmes statistiques d'alerte rapide signalant de possibles échecs dans la réalisation des objectifs à long terme.

Ces aspects couvrent les quatre axes d'action de l'Institut. Un suivi efficace de l'EPT requiert, par exemple, l'évaluation des résultats de l'apprentissage – une priorité fondamentale d'au moins deux grandes initiatives de l'ISU. L'intensification du suivi régional des progrès liés à l'éducation sera une des pierres angulaires du travail du réseau de conseillers en statistique de l'ISU.



Les priorités de l'ISU pour la période 2008 à 2013

Dans le cadre de ses axes d'action, l'Institut a arrêté trois priorités principales pour la prochaine période à moyen terme :

- i) Améliorer la qualité des données ;
- ii) Renforcer les statistiques et les indicateurs sur les résultats de l'apprentissage ; et
- iii) Renforcer les statistiques sur la science, la culture et la communication.

Priorité n° 1 : Améliorer la qualité des données

Depuis sa création, l'ISU accorde une haute priorité à l'amélioration de la qualité des données et a pu réaliser de réels progrès. Il reste toutefois de nombreux défis à relever car les contextes changent, de nouveaux enjeux de politique apparaissent et les besoins en données continuent à évoluer. Qu'il s'agisse de normaliser la collecte de données et les procédures de traitement dans les divers domaines de compétence de l'UNESCO ou de renforcer les liens avec les États membres, l'Institut vise à fournir des données de meilleure qualité, c.-à-d. à accroître la portée des données, leur couverture, leur fiabilité, leur opportunité, leur comparabilité, leur pertinence pour la politique et d'autres aspects encore.

Les procédures de traitement des données ont fait l'objet d'une consolidation transversale couvrant tous les domaines des programmes, ce qui a permis

d'établir des normes communes pour les publications et d'élaborer et mettre en œuvre des normes institutionnelles cohérentes. La nouvelle Unité des normes et du traitement des données créée au sein de l'ISU surveillera de façon systématique la qualité du traitement des données et de l'application des normes communes.

Une attention plus marquée pour les publications et l'utilisation des données permettra aussi d'améliorer la qualité des données. À cette fin, il faudra :

- consulter un large éventail d'intervenants sur l'évolution des besoins des décideurs et des planificateurs ;
- élaborer des cadres comparatifs et des indicateurs pour ces besoins ;
- appliquer et affiner les normes internationales pour améliorer la comparabilité ;
- revoir la conception et fournir des lignes directrices pour les instruments de collecte de données de l'ISU

Le réseau de conseillers en statistique de l'ISU sera étendu et renforcé dans toutes les régions, surtout en Afrique. Il jouera un rôle central dans l'amélioration de la qualité des données en reliant les producteurs et les utilisateurs des données au niveau national.

afin d'améliorer la cohérence, la facilité et la rapidité d'utilisation ;

- renforcer le rôle de l'ISU dans l'analyse et l'interprétation des données en tant que mécanisme d'amélioration de la qualité. À cette fin, il faudra analyser un large éventail de sources de données, y compris des enquêtes sur échantillon et des recensements ; et
- publier des lignes directrices pour aider les États membres à mieux comprendre la façon dont les données nationales sont transformées en norme internationale.

Comme elles permettent de détecter des lacunes et incohérences dans les données, l'analyse et l'interprétation des statistiques constituent des outils pour améliorer la qualité des données tout en promouvant l'utilisation appropriée des indicateurs. En consultant les utilisateurs des données, l'ISU peut mieux anticiper leurs besoins.

« La qualité de l'éducation est la clé pour assurer la réussite des apprenants. L'UNESCO aidera les États membres à améliorer la qualité de l'éducation sous tous ses aspects, à savoir le contenu, les programmes, les évaluations de l'apprentissage et la gestion des écoles. »

Stratégie à moyen terme 2008-2013 de l'UNESCO

Le réseau de conseillers en statistique de l'ISU sera étendu et renforcé dans toutes les régions, surtout en Afrique. Il jouera un rôle central dans l'amélioration de la qualité des données en reliant les producteurs et les utilisateurs des données au niveau national. Ce réseau coordonnera l'aide et des conseils techniques améliorés proposés aux pays et assurera un meilleur retour d'informations au siège de Montréal pour permettre le contrôle de la qualité des données et l'évaluation des besoins statistiques des États membres.

Priorité n° 2 : Renforcer les statistiques et les indicateurs sur les résultats de l'apprentissage

Les résultats de l'apprentissage reflètent ce que les gens savent et sont capables de faire. Ils peuvent révéler dans quelle mesure l'éducation permet aux individus et aux sociétés de développer leur potentiel. Plusieurs initiatives internationales visant à évaluer les résultats de l'apprentissage ont comparé les performances des étudiants dans les divers pays afin de mieux comprendre les différents contextes d'apprentissage.

L'ISU se concentre sur deux éléments principaux. Premièrement, il encourage la mesure et l'analyse de l'alphabétisation fonctionnelle des adultes dans les États membres à l'aide de la méthodologie du Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation (LAMP). Deuxièmement, il encouragera et aidera les États membres à utiliser les évaluations pour étudier l'efficacité et l'équité de leurs systèmes d'enseignement et les conseillera en cette matière.

L'alphabetisation est essentielle pour permettre aux adultes de travailler et de participer à la société dans son ensemble. Dans le contexte des OMD et d'EPT, l'évaluation de l'alphabetisation des adultes est donc perçue comme un moyen de mesurer la durabilité des compétences acquises en formation de base et comme une compétence essentielle pour l'apprentissage tout au long de la vie. LAMP a pour objectif principal d'améliorer la qualité des données d'alphabetisation aux niveaux national et international pour l'élaboration et le suivi des politiques et d'améliorer les programmes d'alphabetisation.

L'ISU bâtira de larges bases de soutien et adoptera une approche de partenariat pour le LAMP tout en se concentrant sur la fixation de normes, la coordination et le contrôle de la qualité plutôt que sur la mise en œuvre du travail de terrain. Il assurera la coordination entre les partenaires internationaux et nationaux qui analysent, aux niveaux national et régional, les résultats du LAMP et leurs implications en termes de politiques. Pendant la période 2008-2013, l'ISU évaluera les résultats finaux des pays pilotes et soutiendra leur reproduction dans le monde pour ériger le LAMP en mesure normalisée de l'alphabetisation.

Le rôle de l'ISU dans le projet d'Évaluation des résultats de l'apprentissage (ALO) sera d'évaluer la situation actuelle des mesures de performances scolaires. Il se concentrera également sur des approches pour promouvoir l'utilisation et l'interprétation des mesures

des résultats de l'apprentissage et de la qualité de l'éducation dans les États membres. Dès lors, l'ISU poursuivra les objectifs principaux suivants :

- Élaborer une stratégie pour l'ensemble de l'UNESCO en tant que centre d'échange pour la mesure des résultats de l'apprentissage ;
- Nouer des partenariats avec les organisations de l'ONU, les instituts de recherche et autres organes participant à l'évaluation régionale et internationale ;
- Élaborer des cadres comparatifs pour les mesures de qualité et explorer des moyens de relier statistiquement les données pour permettre une analyse croisée des études régionales et internationales existantes ;
- Promouvoir l'analyse statistique des contextes nationaux au sein d'un cadre régional ou international, notamment en collaborant avec les statisticiens nationaux sur l'utilisation de techniques statistiques avancées pour analyser les données d'évaluation ; et
- Jouer un rôle de conseiller auprès des États membres pour la mesure des résultats de l'apprentissage ou la participation à des études internationales sur les résultats de l'apprentissage.

L'ISU coordonnera de tels partenariats en fournissant le savoir-faire statistique et en aidant les États membres à faire des choix avisés quant à la participation à l'évaluation des élèves et à l'analyse des résultats.

Priorité n° 3 : Renforcer les statistiques sur la science, la culture et la communication

L'ISU réalisera une évaluation critique des ressources disponibles de manière à remplir adéquatement la mission de créer de nouveaux cadres (c.-à-d. des indicateurs, méthodologies et normes) pour la collecte de données dans les domaines de la science, de la culture et de la communication. On note une demande accrue pour un soutien élargi à ces secteurs du programme de l'UNESCO. Il est en effet de plus en plus admis que ces domaines apportent une contribution majeure au développement et que des statistiques sont nécessaires pour évaluer et mesurer leur rôle. L'ISU veillera à ce que ces programmes aient une portée suffisante pour servir de modèles dans certaines activités clés. À mesure que ces secteurs de programmes se développent, l'ISU collaborera étroitement avec les experts et institutions régionaux et nationaux afin de s'assurer qu'il reste à l'écoute des besoins nationaux et internationaux.

« L'UNESCO aidera les États membres, en particulier ceux d'Afrique, les pays les moins avancés et les petits États insulaires à élaborer leurs politiques nationales en matière de science, technologie et innovation, et à développer les capacités humaines et institutionnelles en science. À cette fin, elle effectuera entre autres une analyse comparative et un suivi des tendances des systèmes de science, technologie et innovation, en collaboration avec l'ISU. »

Stratégie à moyen terme 2008-2013 de l'UNESCO

Science

Au Sommet mondial de l'ONU de 2005, les États membres ont déclaré : « Nous reconnaissons que la science et la technologie, y compris les technologies de l'information et de la communication, sont vitales pour réaliser les objectifs du développement et que l'aide internationale peut permettre aux pays en développement de bénéficier des progrès technologiques et d'améliorer leur capacité de production ».

La stratégie de l'ISU maintiendra le ciblage actuel sur le rôle de la science et de la technologie dans le développement par le biais de statistiques en R-D. Durant la période 2008-2013, l'ISU élargira ce programme en recueillant des données sur l'innovation. Les mesures de l'innovation sont perçues comme un produit du processus de R-D et, dès lors, ont été définies comme une priorité par les organismes nationaux, régionaux et internationaux. L'ISU agira principalement comme centre d'échange pour les questionnaires et métadonnées des enquêtes sur l'innovation. En outre, il continuera à organiser des ateliers régionaux et sous-régionaux, en fonction des ressources, pour offrir aux pays des conseils en matière de développement des systèmes nationaux de science.

Communication

L'ISU a donné suite aux Sommets mondiaux sur la société de l'information (SMSI) de 2003 et 2005 en lançant des enquêtes sur la presse écrite et parlée et un module sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'enseignement. L'ISU est un membre fondateur du Partenariat sur la mesure des TIC pour le développement, créé en tant qu'organe officiel pour le suivi statistique des plans d'action des SMSI. Malgré le rôle prépondérant des nouvelles technologies, les technologies et médias traditionnels (journaux, radio et télévision) contribuent aussi largement à l'éducation dans les pays en développement, tout en informant les citoyens sur la disponibilité de services gouvernementaux et d'informations publiques. L'ISU s'acquittera de sa contribution convenue au Partenariat en recueillant des données d'indicateurs internationaux sur le rôle des TIC dans l'éducation. Outre l'élaboration d'indicateurs fondamentaux dans ce domaine, l'ISU poursuivra l'analyse des sources de données existantes, surtout des évaluations pour étudier l'utilisation des TIC dans le contexte scolaire.

La capacité des citoyens d'accéder aux informations sur les services publics, y compris sur la santé et l'éducation, est la clé de l'autonomisation. Le secteur Communication et Information (CI) de l'UNESCO a fait de l'accès public à l'information une priorité, surtout par le biais du programme Information pour tous. En conséquence, l'ISU élaborera des indicateurs

qui mesurent l'accès aux diverses sources d'information (journaux, radio, télévision, Internet). Ces informations continuent à être recueillies par le biais des enquêtes de l'ISU sur la presse écrite et les autres médias.

Il est évident que la disponibilité d'informations publiques ne garantit pas que les personnes ont les compétences requises pour lire ces ressources ou les utiliser. L'alphabetisation est une condition préalable à l'accès à de nombreuses sources d'information. Les universités, les bibliothèques et autres institutions d'éducation introduisent de plus en plus des tests sur la culture informationnelle. L'ISU collaborera étroitement avec le secteur CI de l'UNESCO pour élaborer des indicateurs et des normes permettant de mesurer ces compétences et l'utilisation des informations. En outre, le LAMP fournira des données sur la présence de sources d'information dans les foyers. D'ici 2013, l'ISU publiera un ensemble complet de définitions et d'indicateurs pour la culture informationnelle. L'influence croissante des médias en ligne, tels que les journaux et la radio en ligne, sera notamment étudiée.

L'ISU devra s'assurer de ressources suffisantes pour permettre des collectes régulières de données dans ce domaine afin de répondre aux besoins des États membres et de la communauté internationale. Une consultation de ces groupes permettra de déterminer les indicateurs les plus pertinents pouvant être saisis par les instruments actuels de collecte de données ou nécessitant d'affiner ces instruments.

Culture

La ratification en 2006-2007 des conventions de l'UNESCO sur le patrimoine immatériel et les expressions de la diversité culturelle ainsi que l'analyse des systèmes d'informations « périodiques » sur les sites inscrits au Patrimoine mondial et la préparation du *Rapport mondial sur la culture* sont les principaux facteurs qui ont accru la demande d'indicateurs sur la culture. La Commission britannique pour l'Afrique et l'UNESCO ont souligné le besoin de données qui démontrent de quelle manière la culture peut contribuer au développement. L'ISU répond à cette demande en révisant le *Cadre de l'UNESCO pour les statistiques culturelles* publié en 1986, qu'il devrait présenter à la Conférence générale de 2009. Cet outil important permettra aux États membres de mesurer la place des activités culturelles dans leur société en compilant des données de sources existantes, telles que les recensements nationaux et les enquêtes sur les forces de travail.

« Pour renforcer la contribution de la culture au développement durable, l'UNESCO poursuivra l'élaboration d'outils pilotes par le biais d'une collecte plus systématique de statistiques culturelles, d'inventaires et de la 'catographie' nationale et régionale des ressources culturelles. »

Stratégie à moyen terme 2008-2013 de l'UNESCO

Après avoir élaboré le nouveau cadre statistique, l'ISU étudiera la possibilité de recueillir des données sur d'autres domaines de la culture, tels que le nombre de personnes occupant des emplois liés à la culture. De nouveaux conseils seront publiés sur la façon dont le secteur informel de l'économie, l'artisanat traditionnel et les activités sociales dans un contexte culturel peuvent être intégrés dans les statistiques culturelles.

Si des ressources extra-budgétaires sont disponibles, l'ISU envisagera aussi de mener des enquêtes sur des entreprises culturelles ou des tendances sociales spécifiques. Le cinéma, les bibliothèques, la musique et la conception graphique comptent parmi les secteurs potentiels. L'Institut collaborera étroitement avec les organismes professionnels appropriés pour déterminer les définitions et les indicateurs. Les données recueillies dans le cadre de ce programme contribueront à la mesure des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

La stratégie de l'ISU dans le domaine de la science, de la culture et de la communication recevra une nouvelle impulsion grâce à :

- la collaboration avec les partenaires pour convenir de nouvelles classifications et normes, surtout dans le domaine de la culture ;
- l'élaboration de programmes réguliers de collecte de données dans les domaines de la culture et de la communication ; et
- l'introduction, dans le domaine de la science, d'un programme de travail sur les indicateurs d'innovation et sur la science dans l'éducation.

Ressources humaines, financières et matérielles

Gestion des ressources humaines

L'ISU a emménagé dans de nouveaux locaux à Montréal en 2001, avec neuf membres du personnel. Pendant les quatre premières années (2001-2005), il a porté ses effectifs à 25 et s'est attaché à diversifier ses programmes et projets. Aujourd'hui, il compte environ 90 employés incluant le personnel temporaire et contractuel de terrain. En mars 2007, l'Institut a été restructuré en quatre unités de programme :

- Administration, incluant la gestion des ressources humaines et financières ;
- Indicateurs d'éducation et analyse des données (UIS/EIDA) ;
- Éducation des adultes-Science-Culture et Communication (UIS/AESC), Programme de renforcement des capacités statistiques (SCB) et Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation (LAMP) ; et
- Unité des normes et du traitement des données (UIS/DPS), comprenant le soutien TI et le traitement des données.

L'ISU mettra en œuvre un plan stratégique de formation pour le développement des compétences du personnel.

Cette nouvelle structure sera révisée régulièrement et réévaluée pendant la première moitié de la prochaine période de six ans.

Une fois le processus de transition terminé, le prochain objectif sera d'harmoniser les objectifs opérationnels de l'Institut avec la planification et le développement des ressources humaines. D'ici la fin de 2007, l'ISU adoptera le nouveau système de l'UNESCO d'évaluation des performances en ligne basé sur les objectifs, PerfoWeb. L'utilisation de PerfoWeb permettra d'établir des plans de travail annuels, de guider et d'évaluer les membres du personnel.

La généralisation de la gestion fondée sur les résultats permettra la mise au point d'un plan stratégique de formation qui liera le développement des compétences aux besoins à la fois des individus et de l'organisation dans son ensemble. Ce plan de formation commencera par proposer au personnel des sujets généraux de formation concernant les technologies de l'information, la gestion, les techniques de rédaction et de présentation d'exposés ainsi que la gestion du temps. Suivront des sujets plus spécifiques et spécialisés dans le domaine des statistiques et de l'analyse des données.

À la fin de 2007, le système intégré de RH/rémunération, STEPS, devrait être appliqué à tous les Instituts de catégorie I. Il liera les ressources humaines aux plans de travail arrêtés et au budget approuvé.

Pour pleinement mettre en œuvre la Stratégie à moyen terme 2008-2013, l'Institut devra accroître ses effectifs de 20 à 25 personnes, ce qui nécessitera un financement supplémentaire. Il recherchera en outre de nouveaux moyens de développer les ressources humaines via, par exemple, des détachements, le programme d'experts associés, la collaboration avec des universités et des stages.

L'Institut est maintenant bien installé sur le site du campus de l'*Université de Montréal* et des espaces de bureaux supplémentaires sont financés par les Gouvernements du Canada et du Québec par le biais de *Montréal International*. Le renforcement des mesures de sécurité de l'ONU est en cours afin que l'Institut soit mieux aligné sur les exigences générales de sûreté d'application dans les organisations de l'ONU.

Ressources financières

L'ISU jouit d'une pleine autonomie financière et dispose de ses ressources propres sur un compte spécial établi par le Directeur général de l'UNESCO avec l'approbation du Conseil exécutif.

L'ISU a été mandaté pour répondre aux besoins de données de la communauté internationale dans son ensemble. Pour accomplir cette tâche, il tente d'obtenir des moyens extra-budgétaires afin de compléter le financement régulier qu'il reçoit de l'UNESCO. Pour la première Stratégie à moyen terme de 2002-

L'ISU a constaté que des accords de financement portant sur plusieurs années sont le moyen le plus efficace et efficient de poursuivre les activités du programme principal.

2007, l'Institut a reçu de l'UNESCO des contributions s'élevant à 24,8 millions de dollars US, ainsi que 25 millions de dollars US de contributions volontaires des États membres et d'organisations internationales.

Pour la Stratégie à moyen terme 2008-2013, il se concentrera sur trois priorités : i) améliorer la qualité de ses données ; ii) renforcer les statistiques et les indicateurs sur les résultats de l'apprentissage ; et iii) renforcer les statistiques dans les domaines autres que l'éducation. Ces modifications et les nouvelles initiatives nécessiteront un engagement et un financement supplémentaires. Selon les estimations, le budget annuel de l'ISU devra passer de l'enveloppe actuelle d'environ 9 millions de dollars US à au moins 12 millions de dollars US. L'UNESCO devrait continuer à allouer environ 4,5 millions de dollars US par an. Dès lors, l'ISU tente de maintenir ou éventuellement d'étendre des accords existants avec les bailleurs de fonds actuels tout en cherchant de nouvelles sources de financement auprès d'autres organisations et

gouvernements. L'ISU apprécie grandement le soutien généreux de ses divers bailleurs de fonds et partenaires. La prochaine démarche logique consiste à conclure des partenariats financiers avec ces organisations plutôt que de simplement rechercher un financement de projets.

L'ISU a constaté que des accords de financement portant sur plusieurs années sont le moyen le plus efficace et efficient de poursuivre les activités du programme principal. De plus, l'ISU sollicitera ponctuellement des financements extra-budgétaires pour couvrir les dépenses de projets spécifiques tels que le LAMP. Il est un fait acquis que l'Institut doit pouvoir répondre rapidement aux nouvelles demandes de clients et acteurs de premier plan. Il est important de confirmer que les financements extra-budgétaires recherchés couvrent 100% des coûts des projets, afin que ceux-ci soient financièrement autonomes et ne nécessitent pas de prélèvement sur les ressources du budget alloué aux priorités fondamentales énoncées dans la présente stratégie. Nous sommes convaincus que l'ISU servira mieux les besoins des États membres et de la communauté internationale en restant concentré sur son rôle premier et ses fonctions principales plutôt qu'en se dispersant dans des objectifs à court terme.

Priorités par axe d'action et secteur

		Éducation	Science	Communication	Culture
1.	Rôle de dépositaire de données transnationales	Améliorer les aspects clés de la qualité des données (pertinence, exhaustivité, opportunité) tout au long des cycles de production et de diffusion des données.	Améliorer la qualité des données grâce aux conseils et à l'aide offerts aux pays, en partenariat avec les organisations nationales et régionales.	Améliorer la qualité des données par la comparaison avec d'autres sources de données, en consultant les États membres, et par un traitement efficace des données.	Instaurer une collecte internationale de données sur la culture basée sur le cadre révisé de l'UNESCO.
2.	Nouvelles méthodologies et nouveaux indicateurs	Élaborer de nouveaux cadres comparatifs qui répondent aux nouveaux enjeux politiques, surtout en matière d'alphabétisation des adultes et de performance des étudiants, et qui contribuent à améliorer la qualité des données ; maintenir des normes internationales pour la classification et soutenir leur application dans les États membres.	Poursuivre la mesure de la contribution des ressources humaines aux progrès en science et en technologie par l'introduction de nouvelles approches statistiques de l'éducation à l'innovation et à la science, en collaboration avec des experts, des organisations internationales et les États membres.	Mettre au point un cadre statistique pour mesurer l'utilisation des technologies traditionnelles et nouvelles pour accéder aux informations publiques, en tant qu'initiative s'inscrivant dans le cadre du programme Information pour tous de l'UNESCO.	Collaborer avec des experts et avec les États membres pour publier un cadre révisé de l'UNESCO pour les statistiques culturelles qui fournisse des conseils aux États membres sur la mesure de la contribution de la culture au développement économique et social.
3.	Renforcement des capacités	Contribuer à renforcer les capacités des États membres dans les diverses activités principales de l'ISU- collecte et traitement de données et transformation des données en informations pouvant être utilisées à des fins décisionnelles.	Répondre aux besoins statistiques des États membres par des ateliers régionaux et des missions dans des pays clés, en collaboration avec les spécialistes des politiques, les experts scientifiques de l'UNESCO et d'autres partenaires.	Évaluer les lacunes dans les données actuelles et les besoins des États membres, mettre en place un programme d'activités pour résoudre les questions prioritaires.	Élaborer des éléments indicatifs à l'attention des États membres sur la mise en œuvre du cadre révisé et déterminer les organisations et pays clés qui donnent la priorité aux données culturelles.
4.	Analyse/ publications	Promouvoir l'utilisation et l'interprétation de données via les publications, telles que le <i>Recueil de données mondiales sur l'éducation</i> , les rapports thématiques et régionaux. Offrir de nouveaux outils de données et produits adaptés aux besoins des décideurs.	Diffuser des données et des publications de qualité sur la R-D et d'autres données sur la science.	Promouvoir l'utilisation des données de l'ISU parmi un large éventail d'utilisateurs, y compris les gouvernements, les universitaires et les organisations spécialisées.	Fournir des données complémentaires aux rapports majeurs sur des aspects culturels publiés par l'UNESCO et d'autres organisations.



Institut de statistique de l'UNESCO

C.P. 6128, Succursale Centre-Ville
Montréal, Québec H3C 3J7
Canada

Tél. : (1 514) 343-6880

Fax : (1 514) 343-5740

Courriel : information@uis.unesco.org

<http://www.uis.unesco.org>



Institut de statistique de l'UNESCO

C.P. 6128, Succursale Centre-Ville

Montréal, Québec H3C 3J7

Canada

<http://www.uis.unesco.org>

L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) est le bureau de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), chargé de rassembler, pour le compte des Nations Unies, des statistiques mondiales dans les domaines de l'éducation, de la science et la technologie, et de la culture et la communication.